

1902: LA RÉVOLUTION DES EMPREINTES DIGITALES

Il y a tout juste cent ans, la police judiciaire parisienne réalisait une première mondiale en démasquant un criminel grâce à ses seules empreintes digitales.

Au commencement de la police scientifique et technique, un homme issu de la PP : Alphonse Bertillon. En octobre 1902, le créateur du Service de l'Identité Judiciaire identifie "à distance" un malfaiteur nommé Henri Léon Scheffer. Celui-ci, déjà fiché par la police pour vol et abus de confiance, laisse ses traces digitales dans un appartement de la rue du faubourg Saint-Honoré après y avoir assassiné un domestique. Bertillon, en comparant cette trace avec celle contenue dans le fichier, confond rapidement le meurtrier que rien d'autre n'accusait.

Un résultat qui prouve l'efficacité des méthodes instituées par Bertillon dès 1887. En effet, depuis cette date, les services de police parisiens ont constitué, sous son impulsion, des fichiers destinés à identifier des criminels à partir de leur signalement anthropométrique. Cette technique utilise une série de caractères physiques spécifiques à chaque individu (longueur de l'avant-bras, taille de l'oreille ...). Elle permet à l'époque de confondre les récidivistes ou les évadés qui tentent, en empruntant de fausses identités, d'échapper à la peine supplémentaire qu'ils encourent. A partir de 1896, l'empreinte des doigts de la main droite complète le signalement anthropométrique des détenus parisiens qu'elle remplacera progressivement. Elevée au statut de preuve, l'empreinte digitale sert de fondement dans les années 1900 et 1910 à la



Alphonse Bertillon, premier chef du Service de l'Identité Judiciaire.

constitution des premiers répertoires manuels dactyloscopiques reposant sur un mode de classement original où le dessin de chaque doigt trouve sa traduction chiffrée de 0 à 8 et détermine une formule linéaire de dix chiffres pour chaque individu (exemple : 23414-33341). Désormais, l'aveu qui, pendant des siècles, fut de façon incontestée la "reine des preuves", perdra de sa superbe face à l'indice matériel, qui lui gagnera ses lettres de noblesse au rythme des progrès de la science.

Aujourd'hui, la recherche des coupables a pris une nouvelle dimension grâce à la puissance des fichiers automatisés, énormes bases de données comparatives gérées informatiquement. Une révolution comme en



Rudimentaire mais efficace, la première boîte de prise d'empreintes.

témoigne la création du FAED (Fichier Automatisé des Empreintes Digitales) en 1984. En rassemblant les empreintes de près d'un million et demi d'individus, il est désormais possible d'effectuer des identifications en un temps record. ■

Henri Léon Scheffer, premier criminel identifié grâce à ses empreintes digitales.

